



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
28.06.2007

Date de la convocation des conseillers :
28.06.2007

point de l'ordre du jour no:
09

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 6 juillet 2007

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, échevins,
Snel, Hannen, Hildgen, Codello, Zwally, Hoffmann, Huss, Knaff,
Becker, Weidig, conseillers

Clement, secrétaire communal,

Absents: Spautz, Tonnar, échevins, Maroldt, Roller, Jaerling,
Wohlfarth, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Etat des restants à recouvrer : Exercice 2006

Vu l'état des restants pour l'exercice 2006, présenté par Monsieur le receveur communal ;

Vu l'article 83 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après discussion dudit état :

d é c i d e à l'unanimité

d'approuver l'état des restants 2006 présenté par Monsieur le receveur communal comme suit :

SERVICE ORDINAIRE :

Restants :

3/3600/6991	488.762,23 €
3/3600/6992/010 (Etat)	615.705,26 €

Décharges :

3/3600/6994	54.770,12 €	1.159.237,61 €
-------------	-------------	-----------------------

SERVICE EXTRAORDINAIRE :

Restants :

4/3600/2991/001	2.531,08 €	
4/3600/2992/010 (Etat – Syndicats)	1.509.464,90 € (Etat)	
	844.442,06 € (ZARE)	
		2.356.438,04 €

Décharges :

4/3600/2994/001

TOTAL : 3.515.675,65 €

En séance

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 28/08/2007
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

Suivent les signatures

Le bourgmestre

